

Service émetteur : DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ARIEGE
Affaire suivie par : Alain BUGÉ
Courriel : alain.buge@ars.sante.fr
Téléphone : 05/34/09/36/53

Date : 7 juillet 2020

REC. 14
20 JUL. 2020
PRÉFECTURE FOIX

Mme la préfète de l'Ariège
DCIAT-BAT
Cellule environnement
2, rue de la préfecture
Préfet Claude Erignac
B.P.40087
09007 FOIX CEDEX

OBJET : Commune de Saint Lary.

Mise en conformité du captage AEP de La Hount Autrech et de ses périmètres de protection, exploité par le syndicat mixte départemental de l'eau et de l'assainissement (SMDEA).

Ref : Envoi du SMDEA date du 20 mai 2020.

P.J. : 3 dossiers d'enquête publique.

avis du SPEMA et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

J'ai l'honneur de vous transmettre les avis favorables du SPEMA et de l'agence de l'eau Adour Garonne concernant le dossier de mise en conformité des périmètres de protection du captage de La Hount Autrech, situé sur la commune de Saint Lary.

Ce dossier ne fait l'objet d'aucune remarque de la part de mes services. J'émetts un avis favorable à sa mise à l'enquête publique.

Pour la directrice départementale et par délégation
La responsable du pôle animation territoriale
des politiques de santé publique
Virginie DONATTI

